



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200958-20240917-DCM_20240917_33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/09/2024

Publication : 19/09/2024

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240917_33
Référence Nomenclature n°9.4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Direction Générale
Service en charge : Cabinet du Maire et des Elus

**Objet : Vœu municipal pour le maintien des dotations de l'Etat
allouées aux collectivités territoriales**
déposé par les élus de la Liste Union Pour Firminy

Monsieur le Premier Ministre,

Le Conseil municipal de la Ville de Firminy, réuni le 17 septembre 2024, tient à exprimer son inquiétude face à la réduction annoncée des dotations allouées aux collectivités territoriales dans le cadre de la prochaine loi de finances 2025.

Les collectivités territoriales jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne de nos concitoyens, en assurant des services publics de proximité, en soutenant le développement économique local, et en renforçant la cohésion sociale et en assumant de plus en plus de missions relevant de l'Etat comme par exemple en matière de sécurité sans compensation totale de moyens financiers. Les réductions budgétaires risquent de compromettre la qualité de ces services, d'entraver la réalisation des projets structurants, et de freiner l'investissement local indispensable à la dynamisation de nos territoires.

Nous sommes conscients des contraintes budgétaires auxquelles l'État doit faire face. Toutefois, il est crucial que ces ajustements ne se fassent pas au détriment des communes, qui sont des acteurs clés du développement local. Une baisse des dotations mettrait en péril l'équilibre financier de nombreuses communes, et entraînerait des répercussions directes sur le bien-être de nos administrés.

Face à ce désengagement de l'Etat, les élus locaux sont de plus en plus confrontés à des difficultés dans l'exercice de leurs mandats électifs et notons de plus en plus de démissions de Maires sur le territoire national.

En conséquence, le Conseil municipal de la Ville de Firminy demande solennellement à votre nouveau Gouvernement de maintenir le niveau des dotations aux collectivités territoriales. Nous vous appelons à préserver les moyens nécessaires pour que les communes puissent continuer à exercer pleinement leurs missions de service public et à soutenir l'attractivité de nos territoires.

Dans l'espoir que notre demande sera entendue, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240917_33
Référence Nomenclature n°9.4

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** le vœu ainsi proposé,
- **ADRESSERA** le présent vœu au Président de la République, au Premier Ministre, aux parlementaires de la Loire, au Président de l'Association Nationale des Maires de France, au Président de l'Association Départementale des Maires de France, au Président du Département de la Loire et au Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

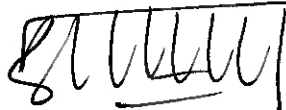
Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 17 septembre 2024

La Secrétaire de séance

Chantal PORTAILLER



Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 19 Septembre 2024.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAÏDI



Le Maire,



Julien LUYA





COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240917_33
Référence Nomenclature n°9.4

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

Vœu municipal pour le maintien des dotations de l'Etat allouées aux collectivités territoriales

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 10 Septembre 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 17 Septembre 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 19h21), M. CHANUT Robert, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie, M. DUMOND Jean-Claude, Mme PORTAILLER Chantal, M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

Mme GIL Nathalie à Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 19 h 21) à Mme MOUNIER Béatrice, M. ZEDDA Marc à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, Mme BERTOLETTI Christiane à Mme MAISONNEUVE Marie, M. MENDES José à M. CHARTRON Jean-Paul.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme PORTAILLER Chantal.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de membres présents : 28
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de membres absents :
Nombre de votants : 33

